

II

*(Communications)*COMMUNICATIONS PROVENANT DES INSTITUTIONS, ORGANES ET
ORGANISMES DE L'UNION EUROPÉENNE

COMMISSION EUROPÉENNE

**Note de la Commission sur le guide communautaire de bonnes pratiques d'hygiène en production
de fromages et de produits laitiers artisanaux**

(2017/C 440/01)

À la lumière des résultats de l'évaluation réalisée, le Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux a approuvé la publication du titre et des références du guide communautaire de bonnes pratiques d'hygiène ci-après, conformément à l'article 9 du règlement (CE) n° 852/2004 du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires ⁽¹⁾.

Titre: Guide européen de Bonnes Pratiques d'Hygiène en production de fromages et de produits laitiers artisanaux.

Auteur: Farmhouse and Artisan Cheese and Dairy Producers European network (FACEnetwork) – Association européenne des producteurs de fromages et de produits laitiers fermiers et artisanaux.

Référence: Version mise à jour le 20 décembre 2016

https://ec.europa.eu/food/safety/biosafety/food_hygiene/guidance_en

⁽¹⁾ JO L 139 du 30.4.2004, p. 1.

Non-opposition à une concentration notifiée**(Affaire M.8685 — Foncière des Régions/Marriott International/Le Méridien Hotel in Nice)****(Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)**

(2017/C 440/02)

Le 11 décembre 2017, la Commission a décidé de ne pas s'opposer à la concentration notifiée susmentionnée et de la déclarer compatible avec le marché intérieur. Cette décision se fonde sur l'article 6, paragraphe 1, point b), du règlement (CE) n° 139/2004 du Conseil ⁽¹⁾. Le texte intégral de la décision n'est disponible qu'en anglais et sera rendu public après suppression des secrets d'affaires qu'il pourrait contenir. Il pourra être consulté:

- dans la section consacrée aux concentrations, sur le site internet de la DG Concurrence de la Commission (<http://ec.europa.eu/competition/mergers/cases/>). Ce site permet de rechercher des décisions concernant des opérations de concentration à partir du nom de l'entreprise, du numéro de l'affaire, de la date ou du secteur d'activité,
- sur le site internet EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu/homepage.html?locale=fr>), qui offre un accès en ligne au droit de l'Union européenne, sous le numéro de document 32017M8685.

⁽¹⁾ JO L 24 du 29.1.2004, p. 1.